

Diane Chamboduc de Saint Pulgent
Université Paris-Sorbonne, UMR Roland Mousnier

Recenser une population urbaine à la fin du XIV^e siècle : les listes de population lucquoises des années 1370-1372

Mon exposé lors du prochain workshop POLIMA des 13 et 14 octobre 2016 portera sur 129 listes de population et une liste militaire rassemblées dans les manuscrits n°176 et 176 bis des Archives publiques lucquoises et portant sur les années 1370-1372. Il s'agira de s'intéresser à la manière dont les autorités lucquoises procédaient régulièrement, sans doute plusieurs fois par an à la fin du XIV^e siècle, au recensement de la population urbaine. Pour cela, une première partie de mon intervention s'intéressera au déroulé de la procédure, tel que les sources (statuts et listes elles-mêmes) nous le laissent deviner. Une description codicologique des listes sera menée pour montrer comment ces dernières traduisent une entreprise de recensement aussi systématique que possible mais qui reste hétérogène selon les quartiers et dont les résultats se révèlent fort disparates. Je m'intéresserai en particulier aux différentes initiatives prises par les consuls de quartier chargés de procéder à l'enregistrement de la population, ainsi qu'à leur marge de manœuvre. Contrairement à d'autres expériences similaires (la mise au point des estimations fiscales par exemple), le recensement de la population n'était en effet pas réalisé par les autorités centrales de la République à Lucques mais était laissé à la charge des consuls de quartier, témoignant d'une gestion décentralisée de cette tâche pourtant importante. Pour mieux comprendre la spécificité des listes lucquoises, des comparaisons seront dressées avec d'autres expériences du même type, notamment à Florence et Trévise.

Dans un deuxième temps, l'analyse de la source nous permettra de mettre en lumière la manière dont les consuls procédaient à l'identification des individus et notamment de ceux qui, parce qu'ils appartenaient aux milieux populaires urbains, ne disposaient pas de la même renommée que les élites et devaient donc être identifiés plus précisément. Là aussi, l'étude et la comparaison des différentes listes mettent en valeur l'autonomie des consuls en la matière, mais quelques tendances se dégagent, qui permettent d'affirmer l'attention particulière qui s'exerçait sur certains secteurs d'activité, au premier rang desquels la production textile et plus particulièrement le tissage. Surtout, les variations dans l'identification des individus permettent de souligner que ce sont souvent ceux qui étaient le moins établis dans leur art (ceux qui n'étaient pas maîtres par exemple) qui semblent avoir été le plus systématiquement enregistrés avec mention de leur profession. Ce constat doit être nuancé toutefois par le fait que la grande masse des travailleurs non qualifiés a échappé, mécaniquement, à toute identification professionnelle.

Dans un troisième temps, nous partirons de ce problème de l'identification des personnes pour nous interroger sur les motivations qui poussèrent les autorités lucquoises à établir ces listes. Là encore, l'étude de la forme des listes nous permettra de montrer qu'il s'agissait sans doute d'opérations relativement routinières à la fin du XIV^e siècle, même si seules quelques listes sont parvenues jusqu'à nous, datant toutes d'une période de trois ans. La confrontation de cette source avec les Statuts de la Commune et de la Cour des Marchands de même qu'avec d'autres listes de personnes autorisera quant à elle un certain nombre d'hypothèses sur les fonctions des listes des manuscrits n°176 et 176 bis et sur la manière dont elles devaient être utilisées par les autorités pour, entre autres, surveiller l'ensemble de la population urbaine lucquoise et, plus particulièrement, ceux qui travaillaient dans certains secteurs stratégiques comme la production textile ou l'alimentation.